

Le 24 septembre 2026

PAR SDÉ

Me Johanne Skelling,
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case Postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Dépôt par la Fédération canadienne des entreprises indépendantes (« FCEI ») d'un amendement à son mémoire écrit en lien avec le présent dossier

Dossier : MÉIÉ - Demande d'avis à la Régie de l'énergie sur les modalités réglementaires qui pourraient être mises en place afin de réduire les impacts tarifaires pour les consommateurs tout en maximisant le développement et l'utilisation du GSR produit au Québec

Chère consœur,

Conformément à l'avis public (pièce A-0006) de la Régie de l'énergie (la « Régie ») datée du 5 août 2026, la FCEI a déposé le 23 septembre 2026 son mémoire écrit en lien avec le présent dossier. Cependant, quelques erreurs s'étant glissées dans le document, la FCEI dépose donc une version amendée de son mémoire écrit.

Cordialement,



Me Charles Turmel
Procureur de la FCEI

Cc : Me André Turmel
Procureur de la FCEI